

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
4ème bureau

ARRETE N° 91-Dir/1-*1234*.
portant inscription d'objets
mobilier sur l'inventaire sup-
plémentaire à la liste des objets
mobilier classés

Le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi du 23 décembre 1970 modifiant et complétant
la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour
l'application de ladite loi ;

VU l'avis de la commission départementale des objets
mobilier en date du 24 février 1987 ;

VU l'avis de la commission départementale des objets
mobilier en date du 15 septembre 1989 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture
de la Vendée ;

A R R E T E :

Article 1er - Les objets mobilier désignés à l'état
annexé au présent arrêté sont inscrits sur l'inventaire supplé-
mentaire à la liste des objets mobilier classés.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture de
la Vendée, les sous-préfets d'arrondissement et les maires des
communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne
de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux proprié-
taires et aux affectataires également responsables de son exécution.

Fait à LA ROCHE SUR YON, le **02 DEC. 1991**

Le préfet,
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,

Jean-François BLOC

POUR AMPLIATION
Le Chef du Bureau



[Signature]
Yves CHARLES



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
4ème bureau

L I S T E D E S O B J E T S

COMMISSION DU 24 FEVRIER 1987

FONTENAY LE COMTE :

chapelle de l'hôpital

Niche : située sur le mur sud de la sacristie calcaire XVII.
Propriétaire : La commune.

NOIRMOUTIER EN L'ILE :

château

Maquette votive de bateau : bois, fin XIXe
Propriétaire : Association La St Philbert.

Eglise de l'Herbaudière

Maquette votive de bateau : bois, fins XIXe
Propriétaire : Association La St Philbert.

VOUVANT :

Presbytère

Crucifix : bronze, XVIe
Propriétaire : la commune.

Ostensoir : argent doré et pierre précieuse, 1878
Propriétaire : la commune.

.../...

COMMISSION DU 15 SEPTEMBRE 1989

FONTENAY LE COMTE :

Maison BLOHORN rue du Puy St Martin

Alambic : cuivre 1777
Propriétaire : association du musée vendéen.

Statuette : bois polychromé dorée, XVIIe
Propriétaire : association du musée vendéen

Statuette : bois polychromé doré, XVIIe
Propriétaire : association du musée vendéen.

LES HERBIERS :

Château Landreau

buffet : noyer, 2ème moitié XVIIe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Cadran solaire : cuivre Bion Nicolas, fin XVIIe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Coffre : noyer, XVIe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Coffre : bois, XVe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Service de verres : cristal, XIXe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Table : bois, début XVIIIe
Propriétaire : syndicat ecclésiastique.

Huile sur toile : paysage, XIXe
Propriétaire : association diocésaine de LUCON.

Huile sur toile : scène champêtre, XIXe
Propriétaire : association diocésaine de LUCON.

Huile sur toile : paysage, XIXe
Propriétaire : association diocésaine de LUCON.

Huile sur toile : scène champêtre, H. CORTES, XVIIe
Propriétaire : association diocésaine de LUCON.

VU le 2 DEC. 1991 pour être
annexé à mon arrêté de ce jour



Yves CHARLES